

L'opposition s'insurge contre les imprécisions du budget

WALLONIE La liste précise des économies à réaliser (chantiers reportés, subventions rabotées) n'est toujours pas connue

Quels sont précisément les chantiers qui feront l'objet de ce lissage des investissements qui permettra d'économiser 340 millions ? Quels sont les secteurs d'activités et les organismes qui verront leurs subventions baisser de 7 ou 15 % dès 2015, de quoi épargner 88 millions ?

Durant dix jours, les feux de l'actualité ont éclairé exclusivement la rue de la Loi. En Wallonie, les communes, le secteur de la construction, des centaines d'organismes et d'associations du non-marchand et des milliers de travailleurs des milieux socioculturels attendent toujours de savoir ce que leur réserve exactement le budget 2015 de la Wallonie et ses 650 millions d'économies, ce qui n'est pas rien. On n'en connaît que les grandes lignes : 340 millions grâce au report d'investissements et 310 grâce à des économies de fonctionnement.

« Pour les détails, adressez-vous à mes collègues du gouvernement selon leurs compétences », a répondu ce lundi Christophe Lacroix (PS) alors que l'opposition MR, Ecolo et PTB assaillait le ministre de questions qui faisaient curieusement écho à celles posées la semaine dernière à Charles Michel à la Chambre : montants à la grosse louche, mesures imprécises... Les représentants du PTB auraient voulu des listes précises de chantiers postposés ou d'AS-BL victimes de subventions à la baisse. Ils patienteront.

Qu'on se rassure toutefois : le grand argentier wallon ne devrait pas tarder à disposer de toutes les données utiles. Si l'on en croit la « note de synthèse sur l'adoption du budget 2015 » adoptée par le gouvernement le 9 octobre dernier, les ministres avaient jusqu'au 13 octobre pour déposer les propositions d'économies pour leurs départements. L'encodage devrait être achevé le 31 octobre. La finalisation des documents budgétaires est prévue pour le 7 novembre.

Plus tard, le parlement devrait entrer en scène. Mais Pierre-Yves Jeholet prévient déjà l'exécutif : « Nous serons intransigeants sur le respect des délais et la qualité des documents qui nous seront fournis. Nous réclamerons un vrai débat de fond sur ce budget. Aucune entrave à la procédure ne sera tolérée. Pas question d'examiner tout cela à la va-vite sous prétexte de vaste nébuleuse. »

« Pas de souci, je suis prêt à y passer Noël et le Nouvel An », s'est contenté de répondre le ministre. Cela promet !

Une double peine

A Namur, l'opposition semble décidée à ne pas laisser passer le budget comme une lettre à la poste, sous prétexte que l'ampleur des mesurés d'économie serait sans commune mesure avec le plan déposé par le nouveau gouvernement de Charles Michel. Et même si le MR est un peu gêné aux entournures, mal placé qu'il est pour critiquer la ri-

gueur wallonne du PS et du CDH qu'il applique lui-même au fédéral, à moins qu'il s'agisse tout simplement d'austérité.

« Un budget indolore ? Je rigole... L'heure est grave, assène toutefois Pierre-Yves Jeholet. La Wallonie ne se redresse pas. Nous devons y voir plus clair. La mise en place du comité de monitoring des finances régionales est annoncée. Il faut aller vite. »

Stéphane Hazée (Ecolo) pose une bonne question : « Alors que le retour à l'équilibre est fixé à

2018, pourquoi concentre-t-on 60 % de l'effort à réaliser sur l'exercice 2015 ? Pourquoi accélérer la marche et donner ainsi l'impression d'une double peine après les mesures prises au fédéral ? »

Cette référence à la coalition suédoise, on n'a pas fini de l'entendre. Le ministre souligne les répercussions négatives de l'accord fédéral : « Le saut d'index rapportera 13 millions mais aura un impact négatif de 65 millions en 2016 sur le rendement de l'impôt des personnes physiques. L'augmentation du forfait des frais professionnels déductibles engendrera une diminution de 32 millions dès 2015 et 65 millions en 2016. »

Le souci de Christophe Lacroix au-delà des chiffres ? « L'absence totale de concertation sur ce type de mesures alors que le gouvernement flamand a pu bénéficier des informations en provenance de la N-VA, du CDE&V et du VLD. » ■

ERIC DEFFET